

FUNGURUME TENKE DEVELOPPEMENT

FTD/ASBL

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE KAKANDA

La cité de Kakanda est située à plus ou moins 180 Km de la ville de Lubumbashi dans la Province du Katanga, République Démocratique du Congo. Sa population est estimée à plus de 30.873 habitants suivant le registre de l'Etat civil (recensement de 2012). La principale activité de cette population est l'agriculture. Sur le plan administratif, la cité de Kakanda a le statut de Poste d'encadrement et est dirigée par un chef de poste d'encadrement appuyé par un nombre des services de l'Etat. Le sous-sol de Kakanda regorge des gisements de cuivre et de cobalt exploités par la société BOSS MINING.

Les membres de FTD ont, avec le soutien financier et technique de SARW, réalisé une enquête pour saisir l'impact des activités minières sur la situation socio-économique des habitants de Kakanda. Ils se sont entretenus notamment avec un agent de l'administration publique, deux enseignants, trois agriculteurs, quatre membres de confessions religieuses, cinq opérateurs économiques et quelques membres des comités des mamans et des jeunes. Ces entretiens ont porté sur les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de l'environnement et de l'économie.

Dans le domaine de l'agriculture :

L'agriculture est la principale activité des habitants de Kakanda. Les agriculteurs sont constitués en comité des agriculteurs qui comprend plus ou moins 150 membres et bénéficient de l'encadrement de la société BOSS MINING depuis 2010. Cette société a procédé à la distribution des intrants agricoles moyennant remboursement en nature. Il s'agit de quantité des maïs au prix d'achat sur le marché et proportionnellement à la quantité des intrants reçus. Après remboursement des intrants par les agriculteurs, l'entreprise BOSS MINING a acheté la quantité des maïs restant à un prix du marché.

L'intervention de BOSS MINING en appui aux agriculteurs a permis à ceux-ci de s'organiser en comité et à savoir écouler leur production. Ils sont aujourd'hui capables de dialoguer avec le chef de service de l'agriculture de l'Etat.

A la question de savoir s'il y a des champs affectés par les activités extractives de BOSS MINING, la réponse du chef de service de l'agriculture et le Comité des planteurs a été positive. Selon eux, il y a des champs agricoles qui sont affectés et l'entreprise en est

consciente. C'est ainsi qu'une concertation a été organisée entre le chef de service de l'agriculture, le Comité des planteurs d'une part et l'entreprise BOSS MINING d'autre part, pour discuter de cette question. A l'occasion de cette rencontre, une nomenclature évaluant les dommages a été élaborée et l'entreprise s'était engagée à indemniser les agriculteurs victimes.

Cette nomenclature est un document de référence en matière d'indemnisation et dont des copies sont gardées au service de l'agriculture, au Comité des planteurs et à l'entreprise BOSS MINING. Ainsi, les personnes dont les champs ont été affectés sont payés par le chef de service de l'agriculture conformément au prescrit de la nomenclature. Lorsque la victime conteste le montant de l'indemnisation, elle adressera sa plainte auprès du chef de service de l'agriculture.

Cependant, les membres de la communauté locale déplorent le fait que le paiement se fait souvent avec beaucoup de retard. Ils ont mentionné également que les routes de desserte agricole ne sont pas encore réhabilitées pendant que la distance entre les habitations et les champs ne fait que s'allonger (4 km).

Dans le domaine de l'éducation :

Le poste de Kakanda contient 33 écoles au total. Sur ce nombre, on dénombre 20 écoles primaires, 9 écoles secondaires et 4 écoles maternelles. Au regard de besoins, certains membres de la communauté et les enseignants pensent que le secteur de l'éducation ne bénéficie pas de l'attention de l'entreprise BOSS MINING. Cette dernière n'a pas encore construit des infrastructures scolaires. Elle s'adonne à la location de certains bâtiments des particuliers pour faire fonctionner des écoles où les parents des élèves payent 50\$ pour les frais scolaires annuels. Ce coût jugé abordable pour les parents et est à la base de la hausse des effectifs dans les classes de ces écoles estimés à plus ou moins 100 élèves par classe. Les enseignants de ces écoles sont payés par l'entreprise elle-même. Ce qui crée une disparité avec les autres enseignants émargeant au budget de l'Etat.

La conséquence de l'afflux vers les écoles de BOSS MINING est la baisse de fréquentation dans les écoles officielles. Le souhait de la communauté est de voir BOSS MINING réhabiliter et/ou construire des infrastructures dans les écoles officielles en vue de promouvoir un enseignement de qualité dans ces écoles. La communauté déplore le fait que les initiatives des enseignants des écoles officielles visant une concertation avec les responsables de l'entreprise n'ont pas trouvé d'écho favorable de la part de ceux-ci.

Dans le domaine de l'environnement et de la santé :

L'entreprise BOSS MINING a construit une annexe à l'Hôpital de référence de Kakanda où accèdent tous les membres de la communauté. Toutefois, la gratuité des soins médicaux est exclusivement réservée aux agents de cette entreprise et à ceux de l'Etat. Elle a placé des points d'eau et l'installation du réseau électrique dans l'intérêt de la communauté de manière gratuite.

Le chef de service de l'environnement est associé dans la gestion des problèmes environnementaux par l'entreprise BOSS MINING. Suivants les entretiens réalisés, l'installation des points d'eau par cette entreprise est intervenue lorsque la rivière Kibenda et Dikulwe ont été polluées les activités minières.

L'entreprise BOSS MINING ne s'adonne pas aux activités d'assainissement du milieu pour la promotion des pratiques d'hygiène. Au sujet de la gestion des ordures, l'entreprise CCC évacue les immondices deux fois par semaine sous la coordination du chef de service de l'environnement.

Bien que l'accès à l'énergie électrique soit gratuit, la communauté souhaite l'amélioration de la desserte par l'augmentation des transformateurs pour prévenir les délestages. La communauté souhaite également que le tronçon de route qui va de Kakanda jusqu'à l'axe Likasi-Fungurume soit réhabilité. Il en est de même du pont sur la rivière Dikulwe qui est en état de vétusté avancé et constitue un danger permanent pour les passagers.

Dans le domaine économique :

L'impact économique des activités de l'entreprise BOSS MINING ne se fait pas encore sentir à Kakanda. Les emplois créés par l'entreprise sont occupés à 60% par les personnes venant d'ailleurs. En conséquence, on assiste au déplacement de la masse salariale vers d'autres milieux en dehors de Kakanda. L'absence de la circulation de l'argent dans la communauté empêche que les opérateurs économiques installent leurs activités commerciales à Kakanda.

Quelques attentes de la communauté :

La communauté attend de l'entreprise :

- le paiement à temps des indemnités dues aux victimes des champs affectés ;
- le paiement à temps des factures d'achat des maïs ;
- la construction des écoles viables ;
- la minimisation des impacts de la pollution de l'environnement ;
- la construction du pont sur la rivière Dikulwe ;
- la réhabilitation de tronçon de route Kakanda jusqu'à l'axe Likasi-Fungurume ;

- la mise à la disposition des agriculteurs deux tracteurs ;
- le renforcement de la capacité de la communauté et des agriculteurs par des formations ; et
- la priorité d'embauche des membres de la communauté.

La communauté attend des autorités locales :

- d'être à l'écoute de la communauté et de satisfaire ses besoins sociaux ; et
- de veiller à ce que l'entreprise accomplisse favorablement ses responsabilités sociales.

Le FTD demande aux autorités locales de prendre des dispositions pour accompagner les membres de ces communautés dans la réparation des préjudices qu'elles continuent de subir.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Coordonnateur du FTD, au numéro : 00243992870575